

L'APPROCHE DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL : QUEL MODÈLE POUR LE TÉMISCAMINGUE ?



SOMMAIRE

Pourquoi une recherche sur le travail de proximité en milieu rural ?	2
Comment la recherche a-t-elle été réalisée ?	3
Quelles sont les caractéristiques et la dynamique du milieu témiscamien ?	4
Quels sont les services disponibles pour les jeunes sur le territoire du CSSF ?	6
Quels sont les besoins des jeunes sur le territoire du CSSF ?	7
Comment le travail de proximité peut-il être implanté sur le territoire du CSSF ?	11
Conclusion.....	14

POURQUOI UNE RECHERCHE SUR LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL ?

La municipalité régionale de comté (MRC) de Témiscamingue est un vaste territoire rural de 19 220 km² où demeurent 18 027 personnes. Elle compte une vingtaine de municipalités dont la moitié ont moins de 500 habitants. En moyenne, dix-neuf kilomètres séparent ces différentes communautés. Par ailleurs, la MRC se compose de deux territoires de CLSC, celui du Centre de santé de Témiscaming qui correspond géographiquement au secteur sud, et celui du Centre de santé Sainte-Famille (CSSF) de Ville-Marie qui regroupe les trois autres secteurs géographiques, soit les secteurs centre, est et nord.

En 1998, un comité tente d'implanter le travail de rue dans la MRC de Témiscamingue à partir du programme régional de travail de rue financé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, les membres de ce comité réclament deux professionnels étant donné l'existence de deux territoires de CLSC. Ils estiment qu'un seul travailleur de rue ne pourrait répondre efficacement aux demandes. Le projet se retrouve alors dans une impasse puisque le programme régional ne prévoit qu'une seule ressource.

C'est dans ce contexte que le CSSF dépose en juin 1999 une idée de recherche dans le cadre du Programme de subventions en santé publique. Ce projet vise à explorer les différentes formes que pourrait prendre l'approche de proximité en milieu rural. Il est retenu par la Direction de la santé publique. Ainsi, le CSSF et la Régie régionale s'unissent pour réaliser un devis et embauchent un agent de recherche pour effectuer l'étude. Les objectifs sont alors :

- d'identifier les caractéristiques et la dynamique du milieu rural du point de vue du travail de proximité ;
- de repérer les besoins des jeunes ;
- d'identifier l'ensemble des services disponibles pour les jeunes sur le territoire du CSSF ;
- d'explorer des modèles de travail de proximité expérimentés dans d'autres milieux ruraux.

Le travail de proximité

L'approche de proximité est l'expression qui regroupe l'ensemble des pratiques, dont l'intervention s'effectue dans le milieu de vie des jeunes, et vise à les outiller pour qu'ils reprennent leur vie en main. Elle comprend notamment le travail de rue, le travail de milieu et le travail de corridor. Le travail de proximité se caractérise par une approche globale envers les jeunes et par le développement de liens de confiance avec eux. Il consiste à répondre à leurs besoins spontanés, à faire de l'écoute, de la prévention, de la référence et de l'accompagnement¹.

COMMENT LA RECHERCHE A-T-ELLE ÉTÉ RÉALISÉE ?

La collecte de données fut réalisée par le biais d'entrevues individuelles et de groupes. Un échantillon d'informateurs clés fut établi par l'équipe de recherche à partir de diverses catégories (jeunes intégrés, jeunes hors-réseau, intervenants² et décideurs), afin de recueillir une variété de points de vue et

d'obtenir le portrait le plus global possible de la situation. Au total, 92 personnes furent rencontrées, soit 36 individuellement et 56 réparties en cinq groupes. Les entrevues se sont déroulées entre octobre 2000 et avril 2001.



QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES ET LA DYNAMIQUE DU MILIEU TÉMISCAMIEN ?

La proximité des individus

[...] *quand tu vas jouer à l'aréna, ça t'dérange pas d'être avec n'importe qui parce que tu connais tout l'monde.*

Un adolescent

Le fait que les gens se connaissent pour la plupart constitue un élément facilitant lorsque vient le temps de rejoindre les jeunes qui vivent des difficultés. En effet, ces jeunes sont connus de parents, d'amis et d'autres personnes de la communauté. Ceux-ci peuvent également connaître la situation des jeunes (état de santé, difficultés familiales ou scolaires, etc.), car il est possible qu'ils les aient déjà aidés. L'entraide est en effet très présente dans le milieu. Il est alors facile pour un intervenant d'identifier les jeunes avec qui il doit prioritairement établir un contact. La connaissance mutuelle des personnes permet d'accélérer le processus d'intégration au milieu. De plus, comme les milieux sont petits, il est simple de cibler les endroits publics fréquentés par les jeunes.

Le manque d'anonymat

L'anonymat est dur à préserver parce que dans l'fond, si quelqu'un se pointe dans un service, y est comme reconnu.

Une intervenante

Le fait que chacun sache ce que fait l'autre représente en même temps un obstacle pour rejoindre les jeunes. En effet, comme les milieux sont petits et que les gens se connaissent, il est difficile pour une personne de se déplacer ou de fréquenter des services sans que cela ne soit visible dans la communauté. Par conséquent, plusieurs personnes n'osent pas consulter les intervenants. Elles ont peur d'être aperçues dans l'immeuble qui abrite le service ou d'être vues discutant avec un intervenant et que des rumeurs circulent à leur sujet. Elles ont peur d'être jugées par la communauté et d'être mises à l'écart en raison de leurs difficultés. Elles ne veulent pas être identifiées de la sorte car les étiquettes restent longtemps collées aux individus. Dans le cas des jeunes, cette réaction est vive car l'image qu'ils projettent auprès de leurs pairs est importante. Ils refusent donc de consulter jusqu'à ce que leurs difficultés se transforment en urgences. Le fait d'être connu peut ainsi faciliter l'entraide autant qu'il peut contribuer à isoler les individus avec leurs problèmes.

Les distances et l'éloignement

Si t'as un problème mettons avec tes parents... tu veux en parler avec des professionnels, va à Ville-Marie [mais] avec qui ?

Un adolescent



L'éloignement compromet l'utilisation des services par les jeunes. Les municipalités sont dispersées sur un grand territoire tandis que la plupart des services sont centralisés à Ville-Marie. Les jeunes qui ne demeurent pas dans cette municipalité doivent donc se déplacer.

Comme il n'y a pas de transport en commun et que souvent les jeunes n'ont pas d'automobile, ils doivent alors demander à quelqu'un de les reconduire, ce qui implique d'informer cette personne de leur situation. Les jeunes ne veulent pas alerter les adultes avec leurs problèmes. Par conséquent, ils choisissent de ne pas consulter les intervenants. D'ailleurs, même s'ils pouvaient se déplacer aisément, il n'est pas certain qu'ils le feraient, car les jeunes préfèrent obtenir de l'aide immédiatement et sur place.

Le faible nombre de jeunes

C'est comme si [c'était] un village perdu. Y est vide vraiment là. Y a quasiment personne qui s'promène, juste des vieilles personnes.

Une adolescente

Dans certaines municipalités, il n'y a souvent que quelques adolescents dans chaque groupe d'âge alors que chez les 18-30 ans, plusieurs ont quitté la région pour le travail ou les études. La période hivernale s'avère particulièrement tranquille car les jeunes sortent moins en raison de la température et de l'absence de lieux publics intérieurs pour se rassembler. Les jeunes se retrouvent donc seuls à la maison.

Le peu d'ouverture envers les jeunes

Un jeune qui va s'présenter avec les cheveux rouges pour travailler, j'suis pas sûre qui va s'faire engager. C'est pas tout l'monde qui est ouvert à ça.

Une intervenante

Le peu d'ouverture ne facilite pas le contact entre les adultes et les jeunes. Il existerait de l'intolérance envers les jeunes dans la plupart des municipalités, même si le discours officiel des adultes prône une ouverture dans l'optique de préparer la relève dans les communautés. Dès qu'un incident survient, la population accuse les jeunes d'en être les responsables. Les jeunes sont aussi perçus comme des consommateurs de drogue et des fainéants.

Ce phénomène s'expliquerait par le vieillissement de la population et le manque de contacts entre les générations qui entraînent une méconnaissance et des préjugés de part et d'autre. Le peu d'ouverture peut contribuer à rendre les jeunes méfiants à l'égard des adultes qui ont effectivement l'habitude de les critiquer et de ne pas leur faire confiance. Le travailleur de proximité pourrait donc éprouver de la difficulté à établir un lien de confiance avec les jeunes.

Un seuil de tolérance élevé

On s'débrouille pis on fait avec les moyens qu'on a. On ira pas s'plaindre à drette pis à gauche. On s'organise.

Une intervenante



La recherche indique que la population en milieu rural aurait un seuil de tolérance élevé au regard des problèmes vécus. L'ensemble des individus ont appris qu'il faut se débrouiller seul sans chercher de l'aide extérieure, surtout lorsque cela touche des problèmes d'ordre psychologique ou social.

S'ils ne peuvent résoudre eux-mêmes leurs problèmes, ils apprennent alors à vivre avec, sans chercher d'autres solutions. Cette attitude ne faciliterait pas les contacts entre les jeunes et le travailleur de proximité.

QUELS SONT LES SERVICES DISPONIBLES POUR LES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU CSSF ?

Les principaux services offerts aux jeunes sur le territoire du CSSF sont la Maison des jeunes, le Carrefour Jeunesse Emploi, les lignes téléphoniques (Prévention suicide, Tel-Jeunes), le travailleur de milieu à Notre-Dame-du-Nord, les ressources scolaires, celles du CSSF qui incluent les points de services, le Centre jeunesse et Référence jeunesse. Les informateurs précisent que ces services sont de qualité, grâce à des professionnels compétents qui font preuve de bonne volonté. Toutefois, ils ne profitent qu'à certains types de jeunes. Par exemple, la Maison des jeunes et les ressources scolaires touchent davantage les adolescents qui fréquentent l'école. De leur côté, le Centre jeunesse et Référence jeunesse s'adressent davantage à des jeunes qui vivent des problèmes plus graves.

De plus, la plupart de ces services ont pignon sur rue à Ville-Marie. Ils ne sont pas accessibles en tout temps, notamment le soir, les fins de semaine et durant la période estivale. Enfin, certains d'entre eux, comme le Centre jeunesse et le CSSF, opèrent avec une structure administrative rigide qui rend complexes les procédures, ce qui peut

décourager plusieurs jeunes à recourir aux services.

[L'intervenante] a l'don de faire ressortir des affaires que tu sais même pas qui t'font encore d'la peine.

Une adolescente

En entrevue, les jeunes qui ont utilisé ces services affirment qu'ils sont utiles et de qualité. L'aide reçue leur a permis de prendre conscience de certains éléments de leur vie et de saisir les options qui s'offraient à eux. Ils ont reçu de l'écoute de la part d'intervenants qui ne leur ont pas fait la morale et qui n'ont pas jugé leur situation. Ces rencontres ont permis à plusieurs de se débarrasser de leurs peurs et de résoudre leurs problèmes. Néanmoins, quelques-uns ont indiqué que les rencontres avec les intervenants n'ont pas été utiles pour eux. Ils n'ont pas apprécié l'approche utilisée. Par ailleurs, les jeunes suggèrent quelques pistes pour améliorer les services, notamment de tenir des activités lors des rencontres afin de sortir du cadre formel des interventions dans un bureau et d'offrir plus de flexibilité, tout en respectant leur rythme.

QUELS SONT LES BESOINS DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE DU CSSF ?

J'ai pas eu l'choix. J'me suis rendue à l'hôpital [...], j'étais tannée, j'étais trop dépressive. J'ai pas eu l'choix d'aller voir un psychologue. J'étais pas capable de parler à personne.

Une adolescente hors-réseau

La recherche révèle que les jeunes réagissent de trois façons lorsqu'ils vivent une difficulté. Tout d'abord, le jeune tente de régler seul le problème avec ses propres connaissances et ses propres outils.

Ensuite, s'il ne réussit pas à régler le problème, il en parle aux personnes qu'il connaît dans son entourage, en qui il a confiance et avec qui il possède un lien significatif, soit des amis en grande majorité, mais aussi des parents et parfois des intervenants (professeur, travailleur social, travailleur de milieu) avec qui il a une bonne relation. Il est possible qu'un jeune aborde son problème immédiatement à cette deuxième étape sans essayer de le régler lui-même.

Enfin, si le problème persiste, le jeune est alors contraint de consulter un intervenant. Il a épuisé toutes les solutions possibles. Il peut également être référé par une personne ou un service si son problème s'est transformé en urgence (surconsommation de drogue, tentative de suicide, délit criminel ou autres). Par conséquent, il peut s'écouler plusieurs mois avant qu'un jeune en arrive à vivre une crise qui nécessite une intervention immédiate.

Des relations significatives

Moé j'dirais pas mes problèmes à quelqu'un en qui j'ai pas confiance.

Un adolescent

Les réactions des jeunes face à leurs problèmes traduisent deux besoins, celui de connaître l'intervenant et celui d'établir un lien de confiance avec lui. Cependant, ces besoins se résument en un seul : développer des relations significatives avec des adultes qu'ils côtoient dans leur milieu. Lorsqu'ils ne peuvent régler eux-mêmes leurs problèmes, les jeunes tendent à se confier à des personnes significatives qu'ils connaissent et en qui ils ont confiance, parce qu'ils les côtoient régulièrement. Des informateurs signalent que plusieurs jeunes n'auraient aucune relation significative avec un adulte. Ils peuvent souvent se fier à leurs amis, mais ces derniers ne sont pas toujours outillés pour les aider.

Quelques services disponibles sur le territoire répondent à ce besoin. Ainsi, quelques jeunes ont une relation significative avec des animatrices de la Maison des jeunes ou encore avec des intervenants scolaires. Toutefois, ces services ne s'adressent pas aux plus de 18 ans ni aux jeunes hors-réseau et sont inaccessibles le soir, les fins de semaine et durant l'été. D'autres jeunes ont aussi ce type de relation significative avec le travailleur de milieu de Notre-Dame-du-Nord. Les autres services existant dans la MRC permettraient peu le développement de liens

significatifs, surtout parce que les intervenants n'ont pas de contacts réguliers avec les jeunes.

De l'anonymat

Une fois, j'ai eu un gros problème sauf que pour rencontrer la personne, j'avais pas mes 14 ans, y fallait que j'aie le consentement de mes parents pis j'avais pas que mes parents soient au courant.

Une adolescente

Les jeunes ont plus de facilité à se confier à un intervenant s'ils sont assurés que leur démarche restera anonyme. S'il leur est impossible d'obtenir une aide extérieure sans que d'autres personnes ne soient au courant, ils préfèrent alors ne pas consulter. Ils ne veulent ni être jugés ni être étiquetés comme ayant un problème quelconque ou encore faire l'objet de fausses rumeurs.

Dans le contexte témiscamien, les services disponibles peuvent difficilement garantir l'anonymat, dans la mesure où un jeune ne peut entrer dans l'immeuble qui abrite le service sans que personne ne le voit. Les services ont « pignon sur rue », c'est-à-dire qu'ils sont visibles. À l'école, les bureaux des intervenants sont situés près du secrétariat et les étudiants sont habituellement appelés à l'intercom. De plus, dans le cas où les intervenants se déplacent à domicile, il arrive que la communauté soit capable de les identifier, eux ou leur véhicule.

Le travail de proximité s'avère une solution dans ce contexte puisque le contact d'une personne avec le travailleur de proximité ne peut être interprété automatiquement par l'entourage comme une démarche pour obtenir de l'aide. Par exemple, le travailleur de milieu à Notre-Dame-du-Nord accompagne les jeunes dans l'organisation d'activités de loisir³. Un jeune peut donc lui parler de plusieurs sujets et la présence régulière du travailleur dans le milieu finit par voiler son étiquette d'intervenant aux yeux de la population.

De la confidentialité

J'ai eu peur des psychologues parce qu'on l'sait jamais qu'est-ce qui peuvent dire aux autres.

Une adolescente hors-réseau

Les jeunes ont besoin de confidentialité pour utiliser un service. Comme pour l'anonymat, ils ne veulent pas que d'autres personnes connaissent leurs difficultés. En conséquence, les jeunes n'aiment pas que les intervenants discutent de leur cas avec leurs collègues. Ils n'apprécient pas qu'ils tiennent des dossiers écrits sur eux car ceux-ci peuvent être lus par d'autres personnes. En général, les intervenants sur le territoire semblent respecter la confidentialité, même si certains cas isolés furent rapportés et même si plusieurs histoires circulent concernant le manque de confidentialité des intervenants du Centre jeunesse.



Néanmoins, il est possible que ces rumeurs découlent du manque d'anonymat. Le cas échéant, ce ne serait pas les intervenants qui auraient discuté publiquement d'un dossier, mais des individus qui auraient vu la personne rencontrer l'intervenant. Il existe aussi une certaine méconnaissance à l'égard du devoir de confidentialité des intervenants. Quelques informateurs croient que ces derniers ont le droit de discuter des dossiers et de les faire lire par des collègues sans demander la permission des personnes concernées. Cette croyance contribue à ce que l'ensemble de la population, les jeunes y compris, ne consulte pas les intervenants.

De l'aide immédiate et sur place

Si quelqu'un y en a d'besoin, c'est l'un qui soient proches. Qu'on s'aïlle capable des avoir quand qu'on n'a d'besoin. Qu'on s'aïlle pas obligé d'attendre deux semaines pour avoir un rendez-vous.

Une jeune adulte hors-réseau

Lorsqu'ils décident de consulter un intervenant, les jeunes ont besoin d'une aide immédiate et sur place. Ils ne veulent pas attendre quelques jours ou se déplacer sur des kilomètres. Les services sur le territoire éprouvent des difficultés à cet égard. En effet, la plupart d'entre eux sont centralisés à Ville-Marie. Une grande proportion de la population doit donc se déplacer pour y accéder. Les jeunes qui ne demeurent pas à Ville-Marie n'ont pas accès à des services dans leur localité, exception faite de Notre-Dame-du-Nord qui possède un travailleur de milieu.

Il y a bien les Maisons de jeunes et les points de services du CSSF dans plusieurs municipalités. Toutefois, dans le premier cas, le service n'est accessible que deux soirs par semaine, durant la période scolaire, et il ne rejoint pas les plus de 18 ans ni les jeunes hors-réseau. Dans le deuxième cas, le manque d'anonymat restreint l'utilisation des points de services dans les petites localités. Il y a également les ressources scolaires dans quelques municipalités mais, encore une fois, elles s'adressent à un groupe cible et ne sont pas accessibles en dehors des périodes de classe. Par ailleurs, les services du réseau de la santé et des services sociaux doivent composer avec des listes d'attente qui accroissent les délais pour rencontrer un intervenant. Cela peut décourager les jeunes à utiliser les services.

De l'écoute

J'pense que les besoins, c'est carrément d'une oreille attentive au bon moment.

Un intervenant

Les jeunes aiment parler à quelqu'un qui va simplement les écouter sans les juger ni penser immédiatement à trouver une solution à leurs problèmes. Ils veulent ainsi exprimer ce qu'ils vivent, sur le moment, sans chercher de l'aide, un suivi ou à être référés à un autre service. D'ailleurs, quelques jeunes n'apprécient pas les intervenants qui cherchent trop à faire un suivi à long terme. Ces derniers les bousculent et ne respectent pas leurs besoins. Les services du milieu semblent bien répondre à ce besoin, en autant que les jeunes puissent a priori développer une relation significative avec un intervenant.



Du soutien

On n'a pas d'problème !

Un adolescent

Les jeunes ont également besoin d'être soutenus dans ce qu'ils vivent. Parfois, ils éprouvent des malaises, mais ils ont de la difficulté à les définir et à les exprimer. Ils ne peuvent donc pas réagir à temps et s'occuper de leurs problèmes avant que ceux-ci ne s'aggravent et nécessitent une aide extérieure. La présence régulière de l'intervenant et l'existence d'un lien significatif avec le jeune sont essentielles. Quelques personnes ressources, notamment des animatrices de Maisons de jeunes et des intervenants scolaires, réussissent à répondre à ces critères. Toutefois, ils sont en contact avec un certain type de jeunes, des adolescents fréquentant l'école. Ils ne peuvent rejoindre l'ensemble des jeunes.

De l'information ?

Tant et aussi longtemps que t'as pas eu besoin d'un service, tu sais pas vraiment qu'est-ce qui t'offre parce que t'as pas été attentif. Même si y aurait peut-être faite des annonces.

Une intervenante

Les jeunes manqueraient d'information sur les services offerts, ce qui expliquerait pourquoi ils les utilisent peu. Pourtant, la plupart des jeunes rencontrés en entrevue ont été capables de nommer quelques services. Ceux qui n'en connaissaient pas savaient où trouver l'information. Ils peuvent demander à d'autres personnes ou consulter de la documentation. La Maison des jeunes et les ressources scolaires déploient beaucoup d'efforts pour faire connaître les divers services (conférences, distribution de dépliants, liste des services dans les agendas et sur des affiches) même si, une fois de plus, ils ne rejoignent qu'une certaine catégorie de jeunes.

Quelques informateurs estiment que les organismes devraient faire plus de promotion afin de se faire connaître des jeunes. Cependant, des intervenantes envisagent difficilement cette solution dans un contexte où les services sont surchargés. La publicité contribuerait à allonger davantage les listes d'attente. De plus, les individus sont déjà inondés de réclames et ils ont tendance à porter attention aux services seulement lorsqu'ils vivent personnellement un problème particulier. Ils prennent conscience des services uniquement lorsqu'ils en ont besoin. Dans ce contexte, l'accroissement de la sensibilisation risquerait d'avoir peu de retombées.



COMMENT LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ PEUT-IL ÊTRE IMPLANTÉ SUR LE TERRITOIRE DU CSSF ?

La problématique du milieu rural

Et puis qui soit deux jours par semaine dans une paroisse, deux jours dans l'autre, c'est peut-être les jours qui y est pas là qui va avoir le plus de problèmes.

Un intervenant

La présence constante de l'intervenant est l'un des principes à la base du travail de proximité. Le travailleur de proximité doit donc être disponible dans les différents milieux, de façon régulière, afin d'être en contact avec les jeunes, de développer des liens significatifs avec eux et de recevoir leurs confidences sur le moment, lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Au Témiscamingue, étant donné l'étendue du territoire, le nombre de municipalités et leur éloignement, un seul travailleur de proximité ne peut offrir cette présence constante partout à la fois. Il serait constamment sur la route et quelques heures seulement dans chaque localité. L'éloignement constitue donc une contrainte importante.

L'idéal serait d'embaucher un travailleur de proximité par municipalité ou du moins pour quelques-unes, afin de réduire les déplacements et d'accroître sa disponibilité sur le terrain. Toutefois, le financement actuellement disponible ne permet pas d'instaurer une telle formule. Le manque de ressources financières représente une autre contrainte importante.

Le modèle par territoire de polyvalente

C'est impensable d'avoir moins de trois intervenants. [...] C'est pas quand tu vois quelqu'un une fois par semaine que tu crées un contact significatif.

Un intervenant

Pour résoudre le problème tout en tenant compte des caractéristiques du milieu, une des solutions proposées serait d'embaucher un travailleur de proximité par secteur géographique (centre, est et nord). En plus d'accroître la disponibilité sur le terrain et de couvrir tout le territoire, cette formule permettrait de rejoindre les jeunes qui éprouvent déjà une certaine appartenance à leur secteur de résidence. Une intervenante explique que ces trois travailleurs de proximité pourraient former une équipe, ce qui leur permettrait d'échanger des conseils et de briser leur isolement.

Dans cette perspective, plusieurs informateurs suggèrent de reprendre le concept du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord, qui donne des résultats encourageants, et de l'appliquer aux secteurs centre et est. Le travailleur de proximité ferait alors du travail de milieu dans une municipalité, les après-midi et les soirs, et du travail de corridor le midi à l'école secondaire située dans cette même municipalité. D'ailleurs, les territoires de polyvalente correspondent sensiblement aux secteurs géographiques. L'école Rivière-des-Quinzes

de Notre-Dame-du-Nord couvre le secteur nord, l'école Du Carrefour de Latulipe le secteur est et l'école Marcel-Raymond de Lorrainville le secteur centre.

Ce modèle assurerait un meilleur suivi auprès des jeunes, car le même intervenant pourrait alors les rencontrer autant à l'école que dans la municipalité. Les travailleurs de proximité pourraient se déplacer dans les autres localités lors de festivités ou d'événements particuliers comme un suicide, ainsi qu'en fonction de projets initiés par des jeunes désirant être accompagnés dans leur démarche.

Par ailleurs, l'approche du travailleur de corridor serait facilitée car il ne serait pas un employé de la commission scolaire. Il n'aurait pas à choisir entre le respect de la confidentialité et la loyauté envers son employeur, surtout s'il adopte et divulgue un code d'éthique qui établit clairement les balises de son intervention. Enfin, ce modèle permettrait de rejoindre les nombreux jeunes qui fréquentent les écoles et même ceux qui n'y vont plus, car ils ont des liens entre eux. Il serait alors possible de rejoindre indirectement les jeunes hors-réseau.

La personne embauchée

[Ça prend] quelqu'un comme eux autres [...] quelqu'un d'cool avec eux, [...] quelqu'un qui trip avec eux autres.

Une intervenante

Peu importe la structure qui l'encadrerait, le travailleur de proximité ne devrait pas être un employé du réseau de la santé et des

services sociaux. Il porterait alors une étiquette du réseau, ce qui pourrait nuire à ses relations avec les jeunes qui associent réseau avec délais, listes d'attente et procédures complexes. De plus, le travailleur de proximité devrait être jeune ou du moins avoir conservé une mentalité jeune, qui sous-tend de croire en eux et d'avoir de la facilité à établir des contacts avec eux. Cet élément est important pour développer des liens de confiance.

De la collaboration et du respect

Me semble que quand ça intervient dans un milieu, c'est important d'écouter l'monde. Les gens l'savent c'est quoi la solution.

Un décideur

Le travailleur de proximité devrait collaborer avec les autres intervenants du milieu et la population, afin de s'intégrer facilement au milieu et d'être supporté dans ses interventions. Par ailleurs, il devrait adopter une attitude de respect afin d'impliquer la population et de créer une nouvelle dynamique qui pourrait contribuer à revitaliser en partie le milieu. Les citoyens ont le potentiel pour trouver des solutions à leurs problèmes. Il ne leur manque souvent qu'un accompagnateur. Le travailleur de proximité devrait aussi tenir compte des disparités qui existent sur le territoire témiscamien, notamment entre les différents secteurs géographiques, en plus des tensions entre les résidents de ces secteurs et des particularités de chaque municipalité.

Les personnes impliquées dans l'implantation du travail de proximité devraient s'assurer que tous les acteurs concernés aient une compréhension commune de la nature et des objectifs propres à cette pratique. En effet, ce type d'approche est peu connu au sein de la population, chez des professionnels de la santé et des services sociaux et chez des dirigeants, notamment au sein des conseils municipaux. Par exemple, certaines personnes peuvent ne pas comprendre que le travail de proximité représente une démarche à long terme, qui nécessite des périodes où il y a peu d'interventions concrètes et donc peu de résultats palpables. Cette méconnaissance ou ces perceptions différentes du travail de proximité peuvent nuire à l'intégration du travailleur de proximité dans son milieu.

Les acteurs impliqués devraient s'assurer particulièrement de la collaboration des conseils municipaux qui jouent un rôle primordial dans le développement local, entre autres, comme leviers économiques et lieux de concertation. Le dossier de la Maison des jeunes du Témiscamingue (MJT) illustre bien l'importance des municipalités. Dans les localités où le conseil municipal appuie le projet, la MJT a moins de difficultés à obtenir un local et tenir ses activités.

L'exemple du travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord confirme cette importance. La participation de la municipalité a facilité l'implantation du projet. Dans le cadre du modèle par territoire de polyvalente, il faudrait aussi s'assurer de la compréhension et de la collaboration de la direction des écoles concernées. Les dirigeants devraient

être ouverts à une pratique flexible qui diffère de celle qui existe habituellement dans leur institution. Pour établir cette compréhension commune de l'approche de proximité, il y aurait lieu de mettre en place des occasions d'échange et assurer une bonne circulation de l'information entre les différents protagonistes.

L'intégration du travail de proximité à la structure des Maisons de jeunes ?

Quelques informateurs ont suggéré que les animatrices de la MJT puissent s'occuper du local quelques soirs par semaine et faire du travail de proximité les autres soirs. Ou encore, un travailleur de proximité pourrait être intégré à l'organisme et disposer d'un espace dans le local de la Maison des jeunes, comme il se fait dans certains milieux urbains ailleurs au Québec. Cependant, cette idée s'adapterait mal au contexte témiscamien.

En effet, une telle intégration au sein de la Maison des jeunes du Témiscamingue pourrait nuire à l'organisme. La population, qui entretient encore parfois des préjugés envers celle-ci, même après quinze ans d'opération, pourrait ne pas comprendre les mandats respectifs. Par exemple, les gens de la communauté percevraient possiblement mal le fait que les animatrices distribuent des seringues, alors que la MJT a comme mandat d'organiser des activités avec les jeunes et de faire de la prévention. La population pourrait alors retirer sa confiance, ce qui affecterait l'ensemble des activités de l'organisme.

Le manque d'anonymat propre au milieu rural expliquerait cette situation. En milieu urbain, il est possible d'intégrer un travailleur de

proximité à la structure d'une Maison de jeunes car ses activités sont moins visibles aux yeux de la population.

CONCLUSION

Les résultats de cette recherche mettent en lumière la nature particulière que devrait prendre le travail de proximité en milieu rural. Contrairement à la pratique en milieu urbain, le travail de proximité en milieu rural se voudrait davantage axé sur la prévention avec un mandat étendu et flexible. Le travail de milieu à Notre-Dame-du-Nord en est un bon exemple. Le travailleur de milieu ne fait pas qu'accompagner les jeunes hors-réseau avec de lourdes difficultés. Il travaille avec plusieurs types de personnes et il aide même des individus dans l'organisation d'activités de loisir. De même, sa présence à l'école comme travailleur de corridor lui permet de faire de la prévention avec les jeunes en milieu scolaire, afin d'éviter qu'ils quittent les réseaux formels, là où il est difficile de les rejoindre et de tisser des liens de confiance. Le travail de proximité en milieu rural devrait donc avoir un mandat davantage préventif.

Le modèle par territoire de polyvalente suscite beaucoup d'intérêt. Dans le cadre du volet « travail de milieu », le travailleur de proximité pourrait s'impliquer à temps complet dans une seule municipalité et offrir ainsi une disponibilité suffisante pour créer des liens significatifs avec les jeunes. Dans le cadre du volet « travail de corridor », il pourrait rejoindre un maximum de jeunes sur l'ensemble du territoire. Cependant, la portion

travail de milieu » dans les secteurs centre et est pose quelques interrogations. À Notre-Dame-du-Nord, le volet « travail de milieu » s'est bien développé puisque cette municipalité constitue le pôle de services de ce secteur, donc, un pôle d'attraction. Le cas des deux autres secteurs est différent.

Le secteur est ne dispose pas d'un pôle de services qui sert de centre d'attraction. La population fréquente autant les services des municipalités du secteur centre que ceux du secteur est. Latulipe possède bien l'école secondaire et l'école des adultes du secteur, mais cette municipalité a peu de commerces et de services.

De son côté, le secteur centre possède plus d'un pôle d'attraction, même si les services sont regroupés à Ville-Marie. Les jeunes peuvent donc se rassembler à plusieurs endroits. Afin de tenir compte des réalités propres à chaque secteur, serait-il possible que le volet « travail de milieu » soit implanté dans une municipalité autre que celle où se situe l'école secondaire? Si les acteurs impliqués dans l'implantation du travail de proximité choisissent le modèle par territoire de polyvalente, ils devront éventuellement débattre de cette question avant de confirmer le choix de Lorrainville et Latulipe pour le volet « travail de milieu ».

L'important à ce stade-ci, comme l'ont indiqué quelques informateurs, est d'initier un projet concret. Il faut tenter de répondre aux besoins, même si le modèle utilisé comporte des imperfections. Après un an ou deux d'opération, les personnes impliquées pourraient toujours réviser la formule et l'adapter en fonction des changements sur le terrain. La recherche a permis d'explorer les bases nécessaires à l'implantation d'un modèle davantage adapté au milieu rural témiscamien. Il s'agit maintenant pour les acteurs de ce milieu de s'en inspirer et de passer à l'action, dans le meilleur intérêt des jeunes.

Y faut pas que tu mettes les attentes trop hautes. Y faut pas que t'essayes de rendre les jeunes à tes attentes à toé, parce que tu risques d'être déçu. Y faut que t'essayes de voir c'est quoi les attentes des jeunes pis que t'essayes d'les soutenir dans c'te démarche-là.

Un intervenant



1. Simard, P., Baron, M., Noël, L., Caron, J. et al. (2002). Évaluation du programme « travail de rue » de Rouyn-Noranda : cartographie dynamique du jeu des acteur/trices (titre provisoire), Rouyn-Noranda, Arrimage-Jeunesse/Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.
2. Le terme « intervenant » désigne le professionnel qui offre les services d'aide au sein des institutions et des groupes communautaires.
3. Beaulé, G. et Simard, P. (2001). Le travail communautaire à Notre-Dame-du-Nord : évaluation d'une approche de proximité en milieu rural, Rouyn-Noranda, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
**ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE



Remarque : Le rapport intégral « L'approche de proximité en milieu rural : Quel modèle pour le Témiscamingue ? » est disponible au centre de documentation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.